TROPHEE JEAN LE TORREC 2025/2026
CONSOLANTE FEMININE

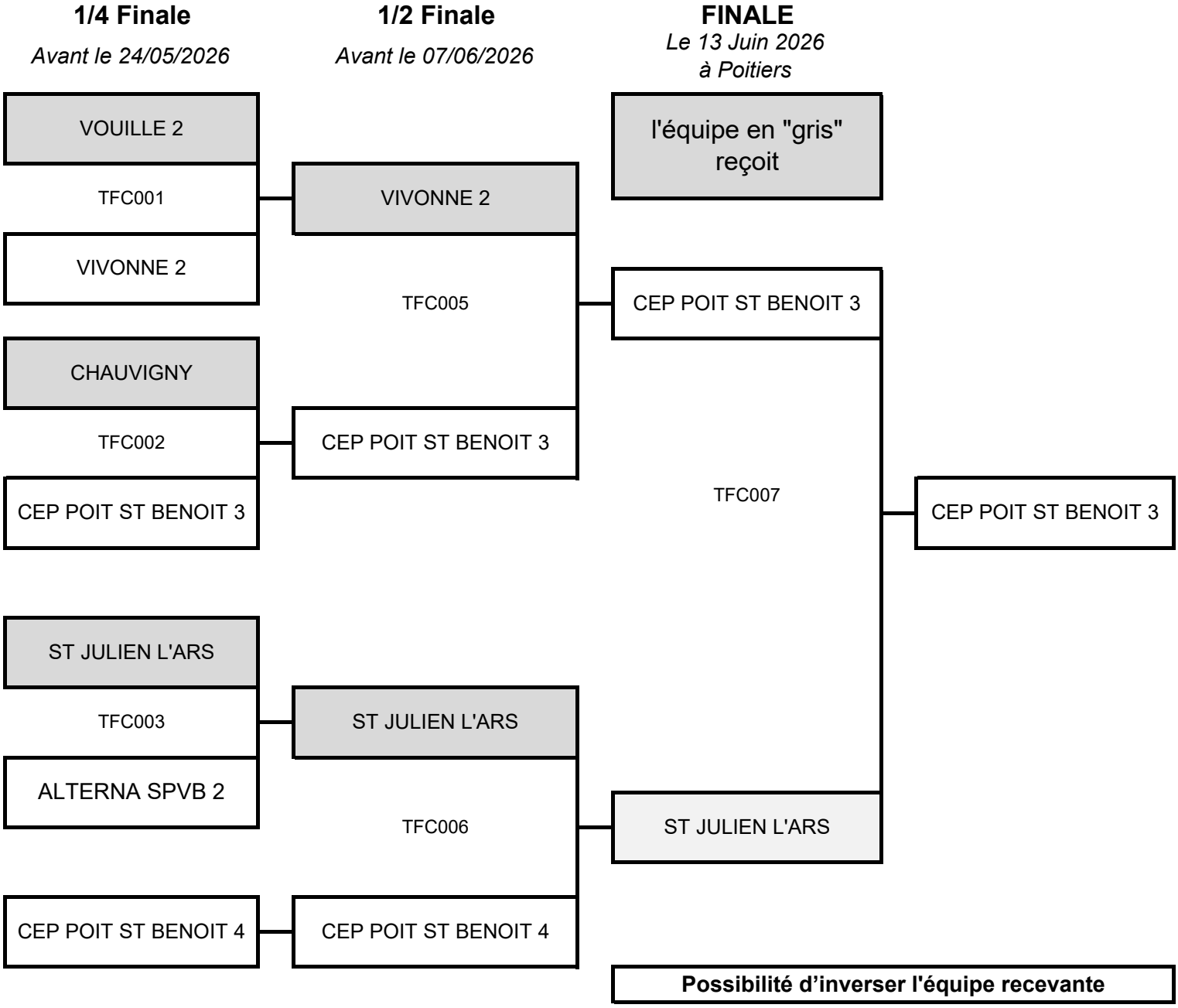

La transmission des résultats doit se faire selon les mêmes conditions qu'en championnat au plus tard dans les 2 jours suivant la date du match : les amendes pour retard seront appliquées.

Repêchage :

1 /S'Il est indiqué "sauf Match XXXX" cela signifie que le repêché ne doit pas être issu des matchs précédents mentionnés. Si cette règle ne peut être respectée, une inversion serait faite avec un autre repêché. ***Le principe fondamental est qu'une équipe ne puisse rejouer un même adversaire avant les 1/2 finales.***

2 / Dans le cas où serait qualifié un meilleur perdant et que 2 équipes sont à égalité parfaite (set / pts), il sera préféré l'équipe évoluant au niveau supérieur et, le cas échéant, la mieux classée au championnat régulier